Concours
de podcast

De sept.
à déc. 2026

Dossier de candidature



Mon Malraux

une voix pour aujourd'hui

ACADÉMIE DE PARIS
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

radiofrance

Cinquantenaire de la disparition d'André Malraux

Région îledeFrance

Dans le cadre du Cinquantenaire de la disparition d'André Malraux (1901–1976), la Région Île-de-France et les académies de Créteil, Paris et Versailles organisent en partenariat avec la Commission nationale et Radio France, un concours de projets radiophoniques intitulé « Mon Malraux », à destination des lycéennes et lycéens d'Île-de-France.

Ce concours de podcast a pour ambition

- D'encourager l'appropriation contemporaine de la figure et de l'œuvre d'André Malraux par les lycéennes et lycéens d'aujourd'hui ;
- De faire découvrir la richesse de son parcours : écrivain, résistant, critique d'art, ministre de la Culture, penseur du « Musée imaginaire », orateur et acteur du dialogue entre les cultures ;
- D'initier les élèves à l'écriture radiophonique et au récit sonore ;
- De valoriser la créativité des lycéens.

Objet du concours

Les candidates et candidats sont invités à proposer un projet de podcast original, consacré à la figure de Malraux ou à la résonance actuelle de sa pensée.

Les projets pourront explorer, sans s'y limiter :

- L'engagement politique et la Résistance ;
- La politique culturelle et la démocratisation de l'accès aux arts ;
- Le « Musée imaginaire » et la circulation des images ;
- Malraux écrivain, essayiste et/ou orateur ;
- La place de la culture face aux crises contemporaines.

Nature des projets attendus

Les candidates et candidats devront remettre un dossier écrit uniquement, présentant un projet de podcast susceptible d'être produit professionnellement.

Format envisagé

Le projet adoptera l'un des 4 formats suivants :

- Table ronde : plusieurs personnes débattent ou discutent d'un sujet ;
- Interview : plusieurs experts, témoins, personnalités répondent à une série de questions ;
- Documentaire audio : format journalistique approfondi sur un sujet précis ;
- Fiction audio : série dramatique ou comédie entièrement jouée.

Le projet précisera

- le format : épisode unique ou mini-série (1 à 2 épisodes maximum) ;
- la durée cible par épisode (jusqu' à 10 minutes environ maximum) ;
- le public visé.

Conditions de participation

Le concours est ouvert aux lycéennes et lycéens scolarisés en Île-de-France.

- Par classes ;
- par groupe d'élèves ;
- ou individuellement.

Les modalités de collaboration devront être décrites dans le dossier.

Modalités de dépôt

Ce dossier de projet complété devra être transmis au format PDF avant le 5 janvier 2027.

Jury et critères de sélection

Le jury est composé de personnalités qualifiées et de représentants de

- la Commission nationale du Cinquantenaire ;
- la Région Île-de-France ;
- les académies de Créteil, Paris et Versailles ;
- Radio France ;

Critères d'évaluation

Le jury récompensera 4 lauréats, un par catégorie (table ronde, interview, documentaire audio, fiction audio).

L'exactitude historique et la rigueur scientifique constitueront les premiers critères d'évaluation.

Le jury appréciera également :

- L'originalité et pertinence de l'angle ;
- L'adéquation avec l'esprit de Malraux et du Cinquantenaire ;
- La qualité de l'écriture radiophonique ;
- La richesse du séquençage ;
- La faisabilité éditoriale et documentaire ;
- La clarté du dossier.

Tout projet contraire aux valeurs républicaines sera exclu.

Prix et valorisation

Les projets lauréats feront l'objet d'un accompagnement et d'une production professionnelle par Radio France et d'une diffusion nationale sur ses plateformes dans le cadre officiel du Cinquantenaire de la disparition d'André Malraux.

Droits et autorisations

Les candidates et candidats resteront titulaires de leurs droits moraux.

Ils autoriseront la Commission nationale, la Région Île-de-France et Radio France à exploiter leur projet et la production finale dans le cadre non commercial du Cinquantenaire, avec mention des auteurs et des établissements.

Dossier de candidature à compléter

Merci d'écrire directement les champs indiqués, en police ARIAL taille 11, et enregistrer le document au format PDF.

Le dossier de candidature est à transmettre à l'adresse : actionseducatives@iledefrance.fr

Présentation des candidats

- Si candidature collective (établissement et classe OU NOM/prénom des membres du groupe)

- Si candidature individuelle (NOM, prénom, âge, établissement)

- Professeur référent (NOM, prénom)

- Motivations pour participer au concours

Intention éditoriale

- Format choisi (table ronde, interview, documentaire audio, fiction audio)

- Lien avec l'esprit du Cinquantenaire

- Message adressé aux auditeurs d'aujourd'hui

Synopsis général

- Résumé clair du projet : ce que l'on va entendre, ce que l'auditeur découvrira ; pourquoi ce projet est singulier.

Séquençage

• Découpage possible de l'épisode ou de la série (par exemple : ouverture / accroche sonore : contextualisation historique ; séquence narrative ; éléments sonores ou archives ; conclusion…)

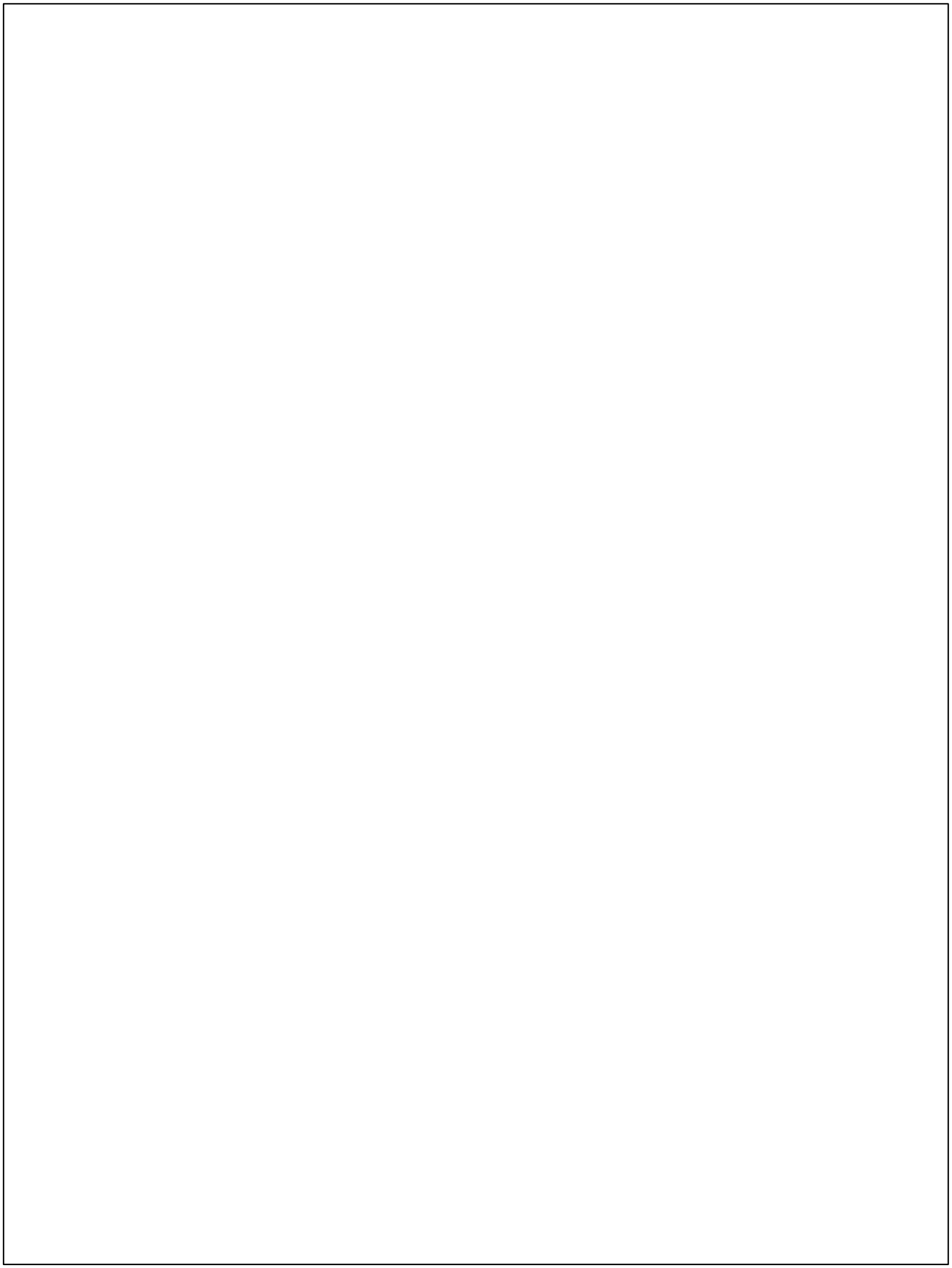
Liste des intervenants envisagés

- Liste indicative et non exhaustive

Archives et ressources mobilisées

- Liste indicative et non exhaustive : archives radiophoniques (INA / Radio France) ; discours d'André Malraux ; extraits littéraires ; documents historiques ; fonds de musées ou bibliothèques.

Dans le respect d’une rigueur historique exigeante, les sources devront être sourcées.



Traitement sonore envisagé

- Voix principales ; narration ; ambiance ; musique (type, usage, rôle dramaturgique).

Insérez des liens vers des extraits audio servant d’inspiration pour l’ambiance, le rythme, la narration ou le traitement sonore envisagé (extraits d’émission, podcasts existants, archives radiophoniques, sons d’ambiance, etc.).

